UQAM | Département de philosophie

PHI403P Séminaire d'auteur·e·s : Hannah Arendt

Professeure : Marianne Di Croce
Courriel : di_croce.marianne@uqam.ca
Bureau :
Disponibilités : mardi avant ou après le cours, ou sur rendez-vous.

Session : Automne 2025
Horaire : mardi 14h00 à 17h00
Local :

1. Description du cours (selon l'annuaire) :

Ce cours veut permettre d'aborder l'étude d'un, d'une ou de plusieurs auteurs auxquels le programme ne consacre pas un cours, mais qui sont importants dans l'histoire de la philosophie ou dans la situation contemporaine du discours philosophique. On pourra notamment traiter d'auteurs, d'auteures appartenant à des groupes ou à des orientations sous-représentés dans le canon philosophique. Les auteurs, auteures étudiés seront déterminés chaque année.

2. Description spécifique du cours et objectifs :

Hannah Arendt figure désormais parmi les philosophes les plus importants du XXe siècle. Si elle est le plus souvent reconnue pour son analyse du totalitarisme et pour avoir développé une réflexion sur « la banalité du mal », il y a avant tout chez elle une profonde préoccupation pour le vivre ensemble et pour la liberté politique. Sa critique des sociétés modernes – laquelle constitue un élément central de sa pensée politique – peut ainsi être comprise comme une mise en lumière des processus qui ont cours dans les sociétés de masse et les démocraties libérales et qui minent notre liberté et mettent en place des conditions favorables à l'émergence du totalitarisme. Face à cela, Arendt développe une conception du politique centrée sur l'action en commun dans l'espace public, qui, seule, peut nous permettre d'exercer notre liberté. La philosophe s'inspire ici de différents modèles historiques tels la démocratie athénienne, la révolution américaine, les conseils ou encore différentes expériences de contestation et de désobéissance civile. Pour elle, il importe donc de renouer avec une organisation de la vie politique dans laquelle les citoyen·ne·s participent directement à l'exercice du pouvoir.

Comme le fait remarquer Richard J. Bernstein, Arendt contribue de manière exceptionnelle à redonner un sens au politique en montrant en quoi la démocratie participative peut consister :

> Her sensitive description stands a shining exemplar of what politics once might have been, and even more important, what it may yet become. She is one of the rare thinkers of our time who has shown concretely that participatory democracy (at least for those who engage in it) is not a

> cliché. She integrates into her analysis the concepts of debate, plurality, isonomy, tangible public freedom, public happiness, and communal power. She is acute in uncovering the distinctive passions and virtues that are manifest in politics. And her vision of politics stands as a critical standard in judging what today goes by the name of politics.[1]

La revalorisation de l'action en commun qu'on trouve chez Arendt donne effectivement matière à repenser la place que celle-ci occupe dans nos sociétés et contribue à nourrir une perspective critique sur notre époque.

Dans le cadre de ce cours, nous nous intéresseront spécifiquement à la conception du politique d'Arendt et à sa critique des sociétés modernes. Pour ce faire, nous nous pencherons d'abord sur *Condition de l'homme moderne*, ouvrage dans lequel les bases conceptuelles de sa pensée politique sont posées de manière un peu plus systématique. Dans la seconde moitié de la session, nous approfondirons notre compréhension de sa conception du politique et de sa critique des sociétés modernes en étudiant plus spécifiquement la manière dont elle conçoit la liberté et sa réflexion sur la révolution. Nous aborderons également certains problèmes posés par la conception arendtienne du politique ou certaines critiques importantes qui lui sont adressées. Pa exemple, certain·e·s reprochent à la philosophe de cautionner diverses exclusions, par le biais de sa distinction entre le social et le politique, ou encore de défendre une forme d'élitisme ou d'aristocratie politique.

Ce cours poursuit ainsi les objectifs suivants :

- Acquérir une connaissance des principaux concepts et idées de la pensée politique d'Arendt et développer une compréhension générale de sa conception du politique, par l'étude d'une partie de l'œuvre d'Arendt.

- Développer une réflexion nuancée sur la pensée d'Arendt et discuter de sa portée et de ses limites, par l'étude de textes critiques de l'œuvre d'Arendt.

- Exercer sa compétence à formuler des questions et des réflexions sur les textes à l'étude, notamment grâce aux questions de lecture et aux tables rondes.

- Mettre en commun nos réflexions sur la pensée d'Arendt.

3. Méthodes d'enseignement :

Ce cours se déroulera en partie sous la forme d'un cours magistral où la matière présentée permettra de saisir les aspects essentiels de la pensée d'Arendt, de mieux comprendre les textes que vous aurez lus et de les inscrire dans un contexte plus large. Cela impliquera de votre part de prendre des notes de cours.

La participation – par des questions, des réflexions ou tout simplement par une écoute active – est fortement souhaitée et encouragée. À cet effet, les questions de lecture constitueront une bonne préparation en vue de la participation en classe.

[1] Richard J. BERNSTEIN. « Rethinking the Social and the Political », *Philosophical Profiles*, Cambridge, Polity Press, 1986, p. 246.

Le cours comportera également des tables rondes (voir calendrier) visant à approfondir, par la discussion, notre compréhension de certains aspects de la pensée d'Arendt, en partant d'abord de vos interrogations et de votre réflexion sur les textes à l'étude.

4. Textes et ouvrages à l'étude :

La lecture des textes à l'étude pour chaque séance est essentielle pour votre compréhension et pour la réussite du cours. Vous devrez donc vous procurer l'ouvrage suivant (disponible à la Coop-UQAM) :

ARENDT, Hannah. *Condition de l'homme moderne*, Le livre de poche, collection « Biblio essais », 2020, 523 p.

Les textes obligatoires pour la deuxième moitié de la session seront distribués via Moodle.

5. Notation :

Au moment de compiler la note finale, les notes seront pondérées et transformées en note littérale selon le barème suivant :

A+	4.3	90-100
A	4.0	85-89
A-	3.7	80-84
B+	3.3	77-79
B	3.0	73-76
B-	2.7	70-72
C+	2.3	65-69
C	2.0	60-64
C-	1.7	57-59
D+	1.3	54-56
D	1.0	50-53
E	0.0	0-49

5. Proposition d'évaluation :

Questions de lecture sur *Condition de l'homme moderne* 5%

L'objectif est de favoriser une lecture engagée, ce qui aidera également en vue des tables rondes qui auront lieu dans la deuxième moitié de la session. Il ne s'agit pas ici de répondre à des questions, mais plutôt de formuler vous-mêmes des questions (de compréhension, d'objection, ou de comparaison) sur les textes à l'étude.

Chaque question doit porter sur un passage ou un aspect précis du texte (et non sur le texte en général) et vous devrez indiquer la référence bibliographique précise (page et paragraphe) du ou des passages auxquels la question renvoie. Chaque question doit être accompagnée d'une courte explication (125 à 150 mots) : celle-ci peut préciser le cheminement de pensée qui vous amène à cette question, mettre en contexte la question, élaborer brièvement sur les éléments contenus dans la question, etc. L'explication doit montrer pourquoi vous vous posez cette question, ou quelle est la réflexion dont elle découle. (Des consignes plus détaillées et des exemples de questions et explications seront donnés au premier cours.)

Il y aura 3 questions à formuler, les deux meilleures notes seront conservées (2 × 2,5%) : chacune doit porter sur un chapitre différent de *Condition de l'homme moderne* (au choix) parmi les cinq chapitres à l'étude lors des cours 2 à 6.

Les questions sont à remettre via le formulaire prévu à cet effet et doivent être remises avant le début du cours qui abordera le chapitre en lien avec la question. Aucune remise n'est possible après que le texte ait été discuté en classe.

Examen de mi-session (en classe) 50 %

Cet examen sur table aura lieu au cours 7 et portera sur la matière des cours 2 à 6. Pour cet examen, vous aurez droit à une feuille de notes (8½ × 11) recto-verso. Aucune autre documentation ne sera permise.

L'examen comportera trois à quatre questions à développement (1200 à 1500 mots au total) visant à évaluer votre compréhension de certaines idées ou certains concepts importants de la pensée d'Arendt dans *Condition de l'homme moderne*. Des consignes plus précises vous seront transmises au cours 6.

Table ronde (en classe) 30%

Dans la deuxième moitié de la session, chaque personne participera à une table ronde et sera évaluée sur sa préparation à la table ronde (court travail écrit à remettre au début du cours) et sur sa prise de parole lors de la table ronde.

L'objectif de la table ronde est de discuter des textes à l'étude pour cette séance : de soulever des questions, des critiques, des objections, des réflexions sur le contenu des textes ; afin de faire ressortir les limites ou la portée de la pensée d'Arendt.

Le travail écrit devra présenter brièvement quelques questions, critiques, objections ou idées par rapport à l'extrait de texte qui vous aura été assigné. Lors de la table ronde vous devrez en présenter une ou deux et participer à la discussion.

Des consignes plus précises vous seront transmises, tant au sujet du contenu et de la forme du travail écrit que des attentes pour la prise de parole pendant la table ronde.

Travail final 15%

Le travail demandé est d'une longueur de 2700 à 3000 mots, soit environ 8 ou 9 pages à double interligne (citations incluses mais excluant les notes de bas de page). Il doit être remis en format papier au plus tard lundi le 15 décembre à 16h.

Vous devrez choisir un aspect ou un thème de la pensée d'Arendt (une liste sera fournie) et l'expliquer en vous appuyant sur son œuvre, vous devrez ensuite développer une réflexion sur l'intérêt ou la pertinence de cet aspect ou de ce thème en mobilisant un certain nombre de sources pertinentes (articles, monographies, etc.). Des consignes plus détaillées vous seront transmises.

Critères de correction : Des critères plus spécifiques à chaque évaluation vous seront présentés ultérieurement, mais de manière générale les réponses seront évaluées sur la base des critères suivants : exactitude, clarté et rigueur des explications ; qualité de la réflexion et de l'argumentation ; organisation du texte et qualité de la langue.

Présence aux évaluations en classe : En cas d'absence pour un motif sérieux et valable (ex : maladie, accident, décès d'un proche, etc.), une reprise est possible. L'étudiant·e doit informer l'enseignante avant l'examen afin de convenir des modalités de reprise. Si l'absence n'est pas prévisible, il faut contacter l'enseignante au plus tard 48 heures après l'examen.

Retard dans la remise des travaux : Les questions de lecture et les travaux liés aux tables rondes doivent impérativement être remis au moment prévu. Aucun retard dans la remise de ces travaux ne sera accepté, car les textes sur lesquels ils portent auront été discutés en classe. En ce qui concerne le travail final, si, pour une raison sérieuse et justifiable, vous n'êtes pas en mesure de le remettre à la date prévue, un délai ou une reprise pourrait être accordés. Pour ce faire, il faut en discuter avec moi au préalable ou au plus tard 48h après la date de remise lorsque le retard dans la remise du travail n'est pas prévisible.

Tricherie, fraude et plagiat : Toutes les évaluations doivent être réalisées individuellement et de manière éthique. Aucune forme de tricherie, plagiat ou fraude ne sera tolérée.

Cela signifie notamment que, pour les travaux réalisés à la maison, l'étudiant·e doit citer toutes les sources documentaires utilisées pour rédiger son travail. Le recours à des outils d'intelligence artificielle (tels ChatGPT ou autres) doit se faire dans le respect des balises fournies pour chaque travail et doit être déclaré par l'étudiant·e, cela veut dire de mentionner quels outils ont été utilisés et de quelle manière.

Lors des évaluations en classe, tout objet électronique (montre, écouteurs, cellulaire, etc.) doit être éteint et rangé. Les manteaux, sacs et autres objets non nécessaires à la réalisation de l'évaluation doivent être déposés en périphérie de la classe. Il ne sera pas non plus possible de sortir du local pendant l'examen, sauf si vous avez terminé.

6. Calendrier détaillé :

Cours	Contenu du cours	Textes à l'étude	Évaluations
1 2 sept.	Présentation du cours : plan de cours, entente d'évaluation et intro à Arendt.		
2 9 sept.	Condition de l'homme moderne – Chapitre 1 : La condition humaine	*Condition de l'homme moderne* p. 51 à 80 : Prologue et chapitre 1	**5%** Remettre trois questions de lecture
3 16 sept.	Condition de l'homme moderne – Chapitre 2 : Le domaine public et le domaine privé	*Condition de l'homme moderne* p. 81 à 152 : Extrait du chapitre 2	
4 23 sept.	Condition de l'homme moderne – Chapitre 3 : Le travail	*Condition de l'homme moderne* p. 161 à 192 et p. 217 à 241 : Extraits du chapitre 3	
5 30 sept.	Congé férié : Journée nationale de la vérité et de la réconciliation		
6 7 oct.	Condition de l'homme moderne – Chapitre 4 : L'œuvre	*Condition de l'homme moderne* p. 242 à 297 : Chapitre 4	
7 14 oct.	Condition de l'homme moderne – Chapitre 5 : L'action	*Condition de l'homme moderne* p. 298 à 307, p. 318 à 346 et p. 364 à 388 : Extraits du chapitre 5	
8	**Semaine de lecture – 20 au 24 octobre**		
9 28 oct.	Examen de mi-session		**50%**
10 4 nov.	Conférence : à confirmer.	À venir.	
11 11 nov.	Table ronde 1 – La conception arendtienne de la liberté	« Qu'est-ce que la liberté ? » et *De la révolution*, chapitre 1, section II (p. 39 à 49).	**30%**
12 18 nov.	Table ronde 2 – Révolution et fondation	*De la révolution*, chapitre 4, sections II et III (p. 235 à 274).	
13 25 nov.	Table ronde 3 – La distinction entre le social et le politique	K. S. BELLE. *Hannah Arendt et la question noire*, extraits à préciser. F. COLLIN. « Du privé au public »	
14 2 déc.	Égalité, élitisme et institutions dans la conception arendtienne du politique.	Courts extraits de textes d'Arendt (à préciser). W. F. ALLEN. « Homo Aristocus : Hannah Arendt's Elites »	
15 9 déc.	Conclusion : Arendt critique des démocraties libérales et du totalitarisme.	W. HEUER. « "No longer and Not yet." La difficile fondation d'une démocratie post-totalitaire par Hannah Arendt » M. CANOVAN. « Arrêter l'escalator. Arendt et l'action comme interruption » D. LAMOUREUX. « Démocratiser la sphère publique par l'exercice de la liberté politique » M. BERNARD. « Révéler une autre domination acosmique : la critique arendtienne du libéralisme »	
Remise du travail final au plus tard le 15 décembre à 16h00			**15%**

7. Modalités de participation aux activités d'enseignement :

Afin de favoriser l'apprentissage, la réflexion et le plaisir d'étudier ensemble la pensée de Hannah Arendt, l'adoption de certaines pratiques sont encouragées ou demandées :

La ponctualité est de mise, de même que la préparation au cours (réalisation des lectures et travaux). La participation au cours (écoute, prise de notes, questions, etc.) est fortement encouragée. Le dynamisme du cours et l'intérêt qu'il suscite ne dépendent pas uniquement de l'enseignante, la préparation et la participation des étudiant·e·s sont aussi des facteurs déterminants.

Le respect sous toutes ses formes est primordial : que ce soit dans nos interventions, nos discussions ou nos attitudes et comportements dans le cadre du cours.

Considérant qu'il est démontré que nos appareils électroniques (téléphones, ordinateurs, etc.) diminuent nos capacités d'attention et de concentration, et qu'ils constituent une tentation constante d'évasion virtuelle pendant un cours : je vous encourage fortement à les laisser de côté pour revenir au papier et aux crayons. Cela favorisera une présence attentive et une meilleure dynamique de groupe. Bien sûr, certaines personnes (en raison de conditions particulières : situation de handicap, trouble d'apprentissage, etc.) ont besoin de ces outils dans un contexte académique et il est dans ce cas tout à fait légitime de les utiliser.

8. Lectures obligatoires :

ARENDT, Hannah. *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 2018, 523 p.

Les textes suivants (dont l'étude est prévue après la semaine de lecture) sont sujets à changement : le cas échéant, vous en serez informés à l'avance en classe.

ARENDT, Hannah. « Qu'est-ce que la liberté ? », *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, collection « Folio essais », 1972, p. 186-222.

ARENDT, Hannah*. De la révolution*, Paris, Gallimard, collection « Folio essais », 2012, p. 39 à 49 et 235-274.

BELLE, Kathryn Sophia. *Hannah Arendt et la question noire*, KIMÉ, collection « Philosophie critique », 2023, extraits à préciser.

COLLIN, Françoise. « Du privé au public », *Les Cahiers du GRIF*, 1986, no 33, p. 47-68.

ALLEN, Wayne F. « Homo Aristocus: Hannah Arendt's Elites », *Idealistic Studies,* vol. 13, no 3, novembre 1983, p. 226-239.

HEUER, Wolfgang. « "No longer and Not yet." La difficile fondation d'une démocratie post-totalitaire par Hannah Arendt », *L'humaine condition politique : Hannah Arendt*, Paris, L'Harmattan, collection « Philosophie en commun », 2001, p. 61-81.

CANOVAN, Margaret. « Arrêter l'escalator. Arendt et l'action comme interruption », *L'humaine condition politique : Hannah Arendt*, Paris, L'Harmattan, collection « Philosophie en commun », 2001, p. 109-124.

LAMOUREUX, Diane. « Démocratiser la sphère publique par l'exercice de la liberté politique », *Nouveaux cahiers du socialisme*, No 17, Hiver 2017, p. 88-99.

BERNARD, Milan. « Révéler une autre domination acosmique : la critique arendtienne du libéralisme », Symposium, vol. 28, no 1, Printemps 2024, p. 200-217.

9. Bibliographie complémentaire :

9.1 Œuvres de Hannah Arendt

ARENDT, Hannah. *Les origines du totalitarisme / Eichmann à Jérusalem*, Paris, Gallimard, collection « Quatro », 2002, 1624 p.

ARENDT, Hannah. *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, collection « Folio essais », 1972, 380 p.

ARENDT, Hannah. *Du mensonge à la violence*, Paris, Calmann-Lévy, collection « Agora Pocket », 1972, 249 p.

ARENDT, Hannah et Mary MCCARTY. *The Life of the Mind*, Mariner Books Classics, 1981, 544 p.

ARENDT, Hannah. *Essays in Understanding 1930-1954. Formation, Exile and Totalitarianism* (Ed. Jerome Kohn), New York, Schoken Books, 1994, 458 p.

ARENDT, Hannah. *The Promise of Politics* (Ed. Jerome Kohn), New York, Schoken Books, 2005, 218 p.

ARENDT, Hannah. *Thinking Without a Banister. Essays in Understanding 1953-1975* (Ed. Jerome Kohn), New York, Schoken Books, 2018, 458 p.

ARENDT, Hannah. « Reflections on Little Rock », *Dissent*, 1959, vol. 6, no 1, p. 45-51.

ARENDT, Hannah. « Revolution & Public Happiness », *Commentary*, novembre 1960, no 30, p. 413-422.

ARENDT, Hannah. La liberté d'être libre, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2019, 88 p.

ARENDT, Hannah. *Juger. Sur la philosophie politique de Kant*, Éditions du Seuil, 1991, 247 p.

ARENDT, Hannah et Mary MCCARTY. *Considérations morales*, Rivages, collection « Rivages-Poche Petite bibliothèque », 2018, 96 p.

ARENDT, Hannah. *The Last Interview and Other Conversations*, Brooklyn · London, Melville House, 2013, 133 p.

9.2 Biographies

ADLER, Laure. *Dans les pas de Hannah Arendt*, Paris, Éditions Gallimard, 2005, 643 p.

YOUNG-BRUEL, Elisabeth. *Hannah Arendt. Biographie*, Calmann-Lévy, 1999, 717 p.

9.3 Commentaires sur l'œuvre d'Arendt

9.3.1 Monographies

ABENSOUR, Miguel. *Hannah Arendt contre la philosophie politique?*, Paris, Sens&Tonka, 2006, p. 115-150.

BENHABIB, Seyla, Roy TSAO, and Peter J Verovšek (ed.). Politics in Dark Times: Encounters with Hannah Arendt, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, 397 p.

BENHABIB, Seyla. *The Reluctant Modernism of Hannah Arendt*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2003, 263 p.

CANOVAN, Margaret. *Hannah Arendt: a Reinterpretation of her Political Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, 298 p.

CEDRIONO, Marina. *Hannah Arendt : politique et histoire. La démocratique en danger.* Paris·Montréal, L'Harmattan, 1999, 251 p.

COLLIN, Françoise. *L'homme est-il devenu superflu ? Hannah Arendt*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1999, 332 p.

COURTINE-DENAMY, Sylvie. *Hannah Arendt*, Paris, Hachette Littératures, collection « Pluriel », 1997, 435 p.

DAGENAIS, Daniel (dir. publ.). *Hannah Arendt, le totalitarisme et le monde contemporain*, Presses de l'Université Laval, collection « Sociologie contemporaine », 2003, 350 p.

DOSSA, Shiraz. *The Public Realm and the Public Self : the Political Theory of Hannah Arendt*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1989, 154 p.

ESLIN, Jean-Claude. *Hannah Arendt, L'obligée du monde*, Paris, Éditions Michalon, collection « Le bien commun », 1996, 123 p.

ENEGRÉN, André. *La pensée politique de Hannah Arendt*, Paris, Presses universitaires de France, 1984, 256 p.

FLORES D'ARCAIS, Paolo. *Hannah Arendt : la politique, l'existence et la liberté*, Paris, Bordas, 2003, 198 p.

GENEL, Katia. Hannah Arendt. *L'expérience de la liberté*, Paris, Éditions Belin, collection « Le chemin des philosophes », 2016, 288 p.

HUBENY, Alexandre. *L'action dans l'œuvre d'Hannah Arendt : du politique à l'éthique*, Paris, Larousse, collection « Jeunes talents », 1993, 159 p.

KALYVAS, Andreas. *Democracy and the politics of the extraordinary: Max Weber, Carl Schmitt and Hannah Arendt*, New York, Cambridge University Press, 2008, 337 p.

KARSENTY, Romain. *Le germe de la démocratie. Castoriadis et Arendt en dialogue*, Paris, Éditions Kimé, 2022, 138 p.

LAMOUREUX, Diane. *Pensées rebelles ; autour de Rosa Luxemburg, Hannah Arendt et Françoise Collin*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2010, 201 p.

Molomb'Ebebe, Munsya. *Le paradoxe comme fondement et horizon du politique chez Hannah Arendt*, Paris, De Boeck Université, 1997, 253 p.

MOREAULT, Francis. *Hannah Arendt, l'amour de la liberté : essai de pensée politique*, Québec, Les presses de l'Université Laval, collection « Prisme », 2002, 236 p.

PITKIN, Hanna Fenichel. *The Attack of the Blob : Hannah Arendt's concept of the Social*, Chicago, The University of Chicago Press, 1998, 365 p.

TLABA, Gabriel Masooane. *Politics and Freedom: Human Will and Action in the Thought of Hannah Arendt*, Lanham, University Press of America, 1987, 205 p.

TASSIN, Étienne. *Le trésor perdu : Hannah Arendt l'intelligence de l'action politique*, Paris, Éditions Payot & Rivages, collection « Critique de la politique Payot », 1999, 591 p.

9.3.2 Articles

BALIBAR, Etienne. « (De)Constructing the Human as Human Institution: A Reflection on the Coherence of Hannah Arendt's Pratical Philosophy », *Social Research*, automne 2007, vol. 74 , no 3, p. 727-738.

BARASH, Jeffrey Andrew. « Remarques sur "Arrêter l'escalator : l'action comme interruption" », *L'humaine condition politique : Hannah Arendt*, Paris, L'Harmattan, collection « Philosophie en commun », 2001, p. 125-130.

BARNOUW, Dagmar. « Speaking about Modernity : Arendt's Construct of the Political », *New German Critique*, printemps - été 1990, no 50, p. 21-39.

BENHABIB, Seyla. « Feminist Theory and Hannah Arendt's Concept of Public Space », *History of the Human Sciences*, 1993, vol. 6, no 2, p. 97-114.

BERNASCONI, Robert. « The Double Face of the Political and the Social: Hannah Arendt and America's Racial Division », *Research on Phenomenology*, 1996, vol. 26, no 1, p. 3-24.

BERNSTEIN, J.M. « Promising and Civil Disobedience: Arendt's Political Modernism », *Thinking in Dark Times : Hannah Arendt on Ethics and Politics*, New York, Fordham University Press, 2010, p. 115-127.

BERNSTEIN, Richard J. « Rethinking the Social and the Political », *Philosophical Profiles*, Cambridge, Polity Press, 1986, p. 238-259.

BESIER, Gerhard. « Hannah Arendt and the Myth of Freedom », *Topos : Journal of Philosophical and Cultural Studies*, 2008, vol. 2, no 19, p. 48-61.

BOHMAN, James. « The Moral Costs of Political Pluralism : The Dilemmas of Difference and Equality in Arendt's Reflections on Little Rock », *Hannah Arendt* (Ed. Amy ALLEN), Routledge, 2008, p. 379-406.

BOKINIEC, Molina. « Is Polis the Answer? Hannah Arendt on Democracy », *Santalka*, 2009, vol. 17, no 1, p.76-82.

BREEN, Keith. « Violence and Power: A Critique of Hannah Arendt on the "Political" », *Philosophy and Social Criticism*, 2007, vol. 33, no 3, p. 343-372.

BRUNKHORST, Hauke. « Equality and Elitism in Arendt », *The Cambridge Companion to Hannah Arendt*, Cambridge University Press, 2000, p. 178-198.

BRUNKHORST, Hauke. « The Productivity of Power: Hannah Arendt's Renewal of the Classical Concept of Politics », *Revista de Ciencia Politica*, 2006, vol. 26, no 2 p. 125-136.

BURROUGHS, Michael D. « Hannah Arendt, "Reflections on Little Rock", and White Ignorance », Critical Philosophy of Race, 2015, vol. 3, no1, p. 52-78.

BUTLER, Samuel A. « Arendt and Aristotle on Equality, Leisure, and Solidarity », *Journal of Social Philosophy*, 2010, vol. 41, no 4, p. 470-490.

CANOVAN, Margaret. « The Contradictions of Hannah Arendt's Political Thought », *Political Theory*, 1978, vol. 6, no 1, p. 5-26.

CANOVAN, Margaret. « On Levin's "Animal Laborans and Homo Politicus in Hannah Arendt"», *Political Theory*, août1980, vol. 8, p. 403-405.

CASSIN, Barbara. « Grecs et Romains : les paradigmes de l'Antiquité chez Arendt et Heidegger », *Politique et pensée*, Paris, Éditions Payot & Rivages, collection « Petite bibliothèque Payot », 2004, p. 21-54.

COLE, Daniel. « A Defense of Hannah Arendt's "Reflections on Little Rock" », *Philosophical Topics*, 2011, vol. 39, no 2, p. 21-40.

COLLIN, Françoise. « Du privé au public », *Les Cahiers du GRIF*, 1986, no 33, p. 47-68.

COLLIN, Françoise. « Événement et quotidienneté», *Françoise Collin. Anthologie québécoise 1977-2000* (Textes rassemblés et présentés par Marie-Blanche Tahon), Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 2014, p. 117-137.

COLLIN, Françoise. « Post-totalitarisme. Post-démocratie », *L'humaine condition politique : Hannah Arendt*, Paris, L'Harmattan, collection « Philosophie en commun », 2001, p. 83-107.

COUTU, Benoît. « À la défense du monde commun. Hannah Arendt et l'anarchisme tory », *Les racines de la liberté. Réflexions à partir de l'anarchisme tory* (sous la direction de Gille Labelle, Eric Martin et Stéphane Vibert), Nota Bene, 2014, p. 67-100.

DIETZ, Mary G. « Feminist Receptions of Hannah Arendt », *Feminist Interpretations of Hannah Arendt* (Bonnie Honig, dir. publ.), University Park PA, The Pennsylvania State University Press, 1995, p. 17-50.

DOSSA, Shiraz. « Hannah Arendt on Billy Bud and Robespierre: The Public Realm and the Private Self », *Philosophy and Social Criticism*, 1982, vol. 9, no 3-4, p. 305-318.

ENEGRÉN, André. « Révolution et fondation », *Esprit*, juin 1980, p. 46-65.

ENEGRÉN, André. « Pouvoir et liberté : Une approche de la théorie politique de Hannah Arendt », *Études*, vol. 358, avril 1983, no 1, p. 487-500.

ESCOUBAS, Éliane. « L'exposition du "qui" : la cité grecque chez Hannah Arendt et Heidegger », *Kairos,* Toulouse, 1991 (2), p. 51-68.

EUBEN, J. Peter. « Arendt's Hellenism », *The Cambridge Companion to Hannah Arendt*, Cambridge University Press, 2000, p. 151-164.

FEHER, Ferenc. « Freedom and the "Social question": Hannah Arendt's Theory of the French Revolution », *Philosophy and Social Criticism*, 1987, vol. 12 , no 1, p. 1-30.

HAMMER, Dean. « Hannah Arendt and Roman Political Thought: The Practice of Theory », *Political Theory*, février 2002, vol. 30, no 1, p. 124-149.

HONEYWELL, J.A. « Revolution: its Potentialities and its Degradations », *Ethics an International Journal of Social, Political and Legal Philosophy*, juillet 1970, vol. 80, no 4, p. 251-265.

HONIG, Bonnie. « Declarations of Independence: Arendt and Derrida and the Problem of Founding a Republic », *American Political science review*, 1991, vol. 85, no 2, p. 97-113.

HONIG, Bonnie. « Toward an Agonistic Feminism: Hannah Arendt and the Politics of Identity », *Feminist Interpretations of Hannah Arendt* (Bonnie Honig, dir. publ.), 1995, University Park PA, The Pennsylvania State University Press, p. 135-166.

ISAAC, Jeffrey C. « Oases in the Desert: Hannah Arendt on Democratic Politics », *American Political Science Review*, 1994, vol. 88, no 1, p. 156-168.

ISAAC, Jeffrey C. « Situating Arendt on Action and Politics », *Political Theory*, août 1993, vol. 21, no 3, p. 534-540.

KATEB, George. « Freedom and Worldliness in the Thought of Hannah Arendt », *Political Theory*, mai 1977, vol. 5, no 2, p. 141-182.

KATEB, George. « Arendt and Representative Democracy», *The Realm of Humanitas: Responses to the Writings of Hannah Arendt*, 1990, New York, Lang, p. 20-59.

KATEB, George. « Political Action: Its Nature and Advantages », *The Cambridge Companion to Hannah Arendt* (Dana R. Villa dir. de publ.), Cambridge University Press, 2000, p.130-148

KEENAN, Alan. « Promises, Promises: The Abyss of Freedom and the Loss of the Political in the Work of Hannah Arendt », *Political Theory*, mai 1994, vol. 22, no 2, p. 297-322.

KENTARO BYARUGABA, Jennifer. « Reflexivity Between the Modern Society Concepts of Equality and Plurality: Their Transformations According to Arendt », *Philosophy Study*, 2016, vol. 6, no 4, p. 199-203.

KHON, Jerome. « Freedom: the priority of the political », *The Cambridge Companion to Hannah Arendt*, Cambridge University Press, 2000, p. 113-129.

KLEIN, Steven. « 'Fit to enter the world': Hannah Arendt on Politics, Economics, and the Welfare State », *American Political Science Review*, 2014, vol. 108, no 4, p. 856-869.

KOYAMA, Hanako. « Freedom and Power in the Thought of Hannah Arendt : Civil Disobedience and the Politics of Theatre », *Theoria*, 2012, vol. 59, no 133, p. 70-80.

KRISTEVA, Julia. « Hannah Arendt, ou la vie est un récit », *L'infini*, Paris, 1999 (65), p. 42-65.

LANDES, Joan B. « Novus Ordo Saeclorum: Gender and Public Space in Arendt's Revolutionary France », *Feminist Interpretations of Hannah Arendt* (Bonnie Honig, dir. publ.), University Park PA, The Pennsylvania State University Press, 1995, p. 195-219.

LEDERMAN, Shmuel. « Councils and Revolution: Participatory Democracy in Anarchist thought and the New social Movements », *Science & Society*, 2015, vol. 79, no 2, p. 243–263.

MARKELL, Patchen. « The Experience of Action », *Thinking in Dark Times : Hannah Arendt on ethics and politics*, New York, Fordham University Press, 2010, p. 95-102.

MARSHALL, David L. « The Polis and Its Analogues in the Thought of Hannah Arendt », *Modern Intellectual History*, avril 2010, vol. 7, no 1, p. 123-149.

MENSCH, James. « Public Space », *Continental Philosophy Review*, 2007, vol. 40, no 1, p. 31-47.

MOREAULT, Francis. « Hannah Arendt, les Etats-Unis et la modernité politique » *Politique et sociétés*, 1999, vol. 18, no 3, p. 121-144.

MOREAULT, Francis. « Citoyenneté et représentation politique dans la pensée politique de Hannah Arendt », *Sociologie et sociétés*, automne 1999, vol. 31, no 2, p. 175-190.

MOREAULT, Francis. « Erôs de la liberté de penser et amour de la liberté politique », *Horizons philosophiques*, automne 2001, vol. 11, no 2, p. 109-129.

MULDOON, James. « The Lost Treasure of Arendt's Council System », *Critical Horizons*, 2011, vol. 12, no 3, p. 396-417.

MULDOON, James. « The Origins of Hannah Arendt's Council System », *History of Political Thought*, Vol. 37, No 4, Hiver 2016, p. 761-789.

MULDOON, James. « Arendt's Revolutionary Constitutionalism: Between Constituent Power and Constitutional Form», *Constellations*, Vol. 23, No 4, 2016, p. 596-607.

NISBET, Robert, « Hannah Arendt and the American Revolution », *Social Research*, 1977, vol. 44, p. 63-79.

PASSERIN D'ENTRÈVES, Maurizio. « Freedom, Plurality, Solidarity: Hannah Arendt's Theory of Action », *Philosophy and Social Criticism*, 1989, vol. 15, no 4, p. 317-350.

PENTA, Leo J. « Hannah Arendt: On Power », *The Journal of Speculative Philosophy*, 1996, vol. 10, no 3, p. 210-225.

PEETERS, Remi. « Against Violence, but Not at Any Price: Hannah Arendt's Concept of Power », *Ethical Perspectives: Journal of European Ethics Network*, juin 2008, vol. 15, no 2, p. 169-192.

POPP-MADSEN, Benjamin Ask. « Between Liberal Constitutionalism and Permanent Revolution. Arendt's Republic of Council System », *Vision of Council Democracy. Castoriadis, Arendt, Lefort.* Edinburgh University Press, 2021, p. 132-168.

QUELQUEJEU, Bernard. « La nature du pouvoir selon Hannah Arendt : du "pouvoir-sur" au "pouvoir-en-commun" », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 2001, vol. 85, no 3, p. 511-527.

REVAULT D'ALLONNES, Myriam. « *Amor mundi* : la persévérance du politique », *Politique et pensée*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2004, p. 55-86.

RICOEUR, Paul. « De la philosophie au politique », *Hannah Arendt : Confrontations*, Lille, Association Les cahiers de la philosophie, 1987, p. 199-203.

RICOEUR, Paul. « Pouvoir et violence », *Politique et pensée*, Paris, Éditions Payot & Rivages, collection « Petite bibliothèque Payot », 2004, p. 205-232.

SCHOUTEN, Gina. « The Question of Equality in Arendt's Inner Plurality », *Dialogue : Journal of Phi Sigma Tau*, 2007, vol. 49, no 2-3, p. 53-73.

SINTOMER, Yves. « Pouvoir et autorité chez Hannah Arendt », *L'Homme et la Société*, 1994, no 113, p. 117-131.

SITTON, John F. « Hannah Arendt's Argument of Council Democracy », *Polity*, 1987, vol. 20, no 1, p. 80-100.

SMITH, Brian. « Anarcho-Republicanism?: Arendt and the Federated Council System », *Science & Society*, 2019, vol. 83, no. 1, p. 87-116.

SMITH, William. « Reclaiming the Revolutionary Spirit: Arendt on Civil Disobedience », *European Journal of Political Theory*, avril 2010, vol. 9, no 2, p. 149-166.

STRAUME, Ingerid S. « A common world? Arendt, Castoriadis and Political Creation », *European Journal of Social Theory*, 2012, vol. 15, no 3, p. 367-383.

TAMINIAUX, Jacques. « Athens and Rome », *The Cambridge Companion to Hannah Arendt*, Cambridge University Press, 2000, p. 165-177.

TASSIN, Étienne. « La phénoménologie de l'action, une politique du monde », *L'humaine condition politique : Hannah Arendt*, Paris, L'Harmattan, collection « Philosophie en commun », 2001, p. 47-59.

TEMPLIN, Carl S. « Freedom in a world constructed by Hannah Arendt », *Dialogue : Journal of Phi Sigma Tau*, avril 2009, vol. 51, no 2-3, p. 93-105.

TSAO, Roy T. «Arendt Against Athens: Rereading the Human Condition », *Political Theory*, février 2002, vol. 30, no 1, p. 97-123.

VILLA, Dana. « Introduction: the Development of Arendt's Political Thought », *The Cambridge Companion to Hannah Arendt*, Cambridge University Press, 2000, p. 1-21.

VILLA, Dana. « The Autonomy of the Political Reconsidered », *Graduate Faculty Philosophy Journal*, 2007, vol. 28, no 1, p. 29-45

VERMEREN, Patrice. « Equality and Democracy », *Diogenes,* 2008, vol. 55, no 4, p. 55-68.

WALDRON, Jeremy. « Arendt's constitutional politics », *The Cambridge Companion to Hannah Arendt*, Cambridge University Press, 2000, p. 201-220.

WALDRON, Jeremy. « Arendt on the Foundation of Equality », *Politics in Dark Times: Encounters with Hannah Arendt* (ed. Seyla BENHABIB), Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 17-38.

WELLMER, Albrecht. « Hannah Arendt On Revolution », *Revue internationale de philosophie*, 1999, no 208, p. 207-222.

WOLIN, Sheldon S. « Democracy and the Political », *The Realm of Humanitas: Responses to the Writings of Hannah Arendt*, New York, Lang, 1990, p. 3-19.

WOLIN, Sheldon S. « Hannah Arendt : Democracy and the Political », *Fugitive Democracy: And Other Essays*, Princeton University Press, 2016, p. 237-249.

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.**
La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au harcelement.uqam.ca

Pour plus d'information :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

Politique nº42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement
Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité (art. 2.2 a) ;
- le plagiat : l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui ou de la production d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence (art. 2.2 b) ;
- le recyclage/la réutilisation de travaux : le dépôt d'un travail aux fins d'évaluation alors que ce travail constitue en tout ou en partie un travail qui a déjà été soumis par la personne étudiante, aux fins d'évaluation académique à l'UQAM ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de la personne enseignante à qui ce travail est soumis (art. 2.2 c) ;
- la possession ou l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen (art. 2.2 d) ;
- la possession ou l'utilisation de tout document ou matériel non autorisé préalablement, pendant un examen ou lors de la réalisation de travaux, incluant le recours aux outils informatiques ou moyens technologiques (art. 2.2 e) ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen ou de tout autre matériel provenant d'une autre personne (art. 2.2 f) ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle (art. 2.2 g) ;
- l'obtention d'une évaluation non méritée notamment par corruption, chantage, intimidation ou toute forme de harcèlement ou la tentative d'obtenir une telle évaluation (art. 2.2 h) ;
- la falsification d'un document ou la création d'un faux document, notamment d'un document transmis à l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances (art. 2.2 i) ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche (art. 2.2 j).

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéo qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Visitez le site : https://infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/eviter-plagiat/